

# LE PROJET STRATÉGIQUE COORACE

Stratégie  
12-17

3 ORIENTATIONS  
STRATÉGIQUES COMPLÉMENTAIRES  
1 VOIE POUR UNE  
ÉCONOMIE D'AVENIR

## RÉAFFIRMER NOS VALEURS ET PRINCIPES D'ACTION

Faire vivre nos principes fondateurs affirmant la primauté de l'individu

- ▶ chaque personne recèle une richesse fondamentale à valoriser et développer ainsi que la capacité de participer aux activités et décisions qui la concernent
- ▶ chaque entreprise peut promouvoir les personnes, leur accès aux droits communs et à un statut digne ainsi que la solidarité et l'équité dans les rapports économiques et sociaux
- ▶ chaque territoire possède des richesses à développer au bénéfice de tous

Mettre en œuvre des principes d'action, gages d'efficacité

- ▶ coopération et co-construction
- ▶ transversalité et décloisonnement
- ▶ expérimentation et prospective
- ▶ représentation et participation
- ▶ équité et solidarité

## RENFORCER ET RENOUVELER NOS MODES D'INTERVENTION

Promouvoir les personnes, renforcer leurs capacités et leurs droits

- ▶ **Renforcer le pouvoir d'agir individuel et collectif et développer les liens sociaux**
  - en favorisant le développement des compétences et capacités des personnes
  - en favorisant la participation des salariés à la vie et à la gouvernance de l'entreprise et en garantissant leur représentation en tant que salariés
  - en favorisant une citoyenneté active sur le territoire
- ▶ **Favoriser, par le biais de l'emploi, l'accès aux droits communs et la reconnaissance sociale des personnes**
  - en garantissant l'accès aux droits résultant du statut de salarié
  - en favorisant les contrats de travail sécurisants, structurants en droits et garantissant un niveau de rémunération digne
  - en développant des politiques de qualité des emplois
  - en expérimentant de nouveaux contrats, statuts des personnes, modes de relations sociales, porteurs d'innovation sociale

Développer un nouveau type d'entreprise créatrice de richesses et d'emplois pour tous

- ▶ **Développer dans les territoires de l'activité économique bénéficiant à tous**
  - en reprenant, créant et développant des activités diversifiées
  - en travaillant à l'amélioration continue des biens, services et emplois développés ainsi qu'à la répartition équitable des richesses produites
- ▶ **Structurer des réponses qualitatives et durables à la problématique de l'emploi**
  - en ciblant le développement d'activités riches en emplois pour tous
  - en structurant les besoins en main d'œuvre
  - en développant de nouveaux modes de gestion et de sécurisation des parcours professionnels
  - en expérimentant de nouveaux modes de structuration d'entreprises et d'organisation du travail, porteurs d'innovation sociale

Promouvoir des coopérations territoriales structurantes pour la réussite d'un nouveau modèle économique

- ▶ **Initier et développer de nouveaux modes de coopération** à l'échelle des territoires avec les collectivités, les entreprises et la société civile.
- ▶ **Développer des services aux personnes et aux territoires répondant à des enjeux périphériques à l'emploi** (mobilité, logement, culture, garde d'enfants...)

## MOBILISER CITOYENS, ÉLUS ET PARTENAIRES AUTOUR DE NOTRE PROJET

Promouvoir une citoyenneté active pour tous

- ▶ **Imposer la représentation de tous, y compris les personnes précarisées**, au sein des instances de consultation, de concertation et de décision des réseaux et territoires.
- ▶ **Faire évoluer les discours concernant les personnes précarisées sur le marché du travail**
  - en valorisant leurs ressources et capacités
  - en condamnant les discours stigmatisants

Développer notre capacité d'influence individuelle et collective

- ▶ **Promouvoir notre nouveau modèle de développement économique**
  - en développant de nouveaux critères, indicateurs et méthodes permettant de mesurer les résultats et apports de nos actions
  - en développant un discours commun fort et lisible à destination de nos interlocuteurs
- ▶ **Orienter le débat public, impacter les politiques publiques et participer à l'élaboration des projets territoriaux**
  - en structurant une politique de lobbying adaptée à notre réseau
  - en renforçant notre représentation dans les instances politiques, économiques et sociales de consultation et de décision, à tous les échelons territoriaux

Le projet stratégique du réseau pour la période 2012-2017 a été adopté par les adhérents COORACE le 18 octobre 2011 en Congrès à Marseille. Pour en savoir plus : [www.coorace.org](http://www.coorace.org)